

Lettre ouverte.... à je ne sais qui,

Dans l'indifférence générale, le 10 juin dernier, le tribunal de commerce de Bernay a prononcé la liquidation de CAP Industries.

Cette petite société, constituée de rescapés des Avions Mudry, luttait, tel un certain village gaulois, contre vents et marées pour construire avec passion les monoplaces CAP 232 qui, depuis une décennie rapportent, à chaque championnat du Monde ou d'Europe, sa moisson de médailles d'or, d'argent ou de bronze.

Cette disparition m'attriste énormément. L'équipe de compagnons courageux et passionnés, dont on disait qu'ils avaient de l'or dans les doigts, est en train de se disloquer et le monde de la voltige de perdre une part importante de son patrimoine.

La chaîne de transmission du savoir - concevoir, dessiner, fabriquer - des avions de voltige est rompue.

Car ne nous y trompons pas, cette technologie n'est enseignée nulle part : je me souviens, jeune ingénieur, avoir appris mon métier au contact de ces compagnons menuisiers qui m'époustouflaient par leur savoir-faire et leur habileté. Qui sera capable et avec quels moyens, après cette décapitation, de rebâtir une telle activité dans un cadre réglementaire européen de plus en plus coûteux ?

Plus prosaïquement, on peut aussi se demander qui va assurer la maintenance de la flotte des 70 avions de compétition civils et militaires.

Dans cette affaire, il serait malvenu d'incriminer les divers services de l'Administration française ou européenne. Une époque est révolue, l'heure est aux restrictions budgétaires dans tous les ministères. Nous tous, acteurs de l'aviation légère, allons traverser une zone de turbulences et c'est un bon pilote qui devra se trouver aux commandes.

Notre Fédération française aéronautique ne semble pas s'en émouvoir, elle qui s'enorgueillit des médailles rapportées par cette activité sportive pour justifier de son existence auprès du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Son incompréhensible stratégie dans le procès qui l'oppose par ailleurs au seul constructeur français d'avions légers suscite de grandes interrogations.

Mais comment soutenir une activité - la construction d'avions de voltige - qui n'a jamais été ni « rentable » ni médiatique et dont la disparition n'est, d'un point de vue strictement économique, qu'une goutte d'eau dans l'océan des suppressions d'emplois qui alimentent quotidiennement les bulletins d'information...

Bernard Chabbert avait raison, hélas, lorsqu'il commentait, au Bourget, les vols de l'A380 : « Mesdames et Messieurs, ce magnifique avion que vous admirez actuellement, n'existerait pas si les petits avions qui ont précédé cette démonstration n'avaient eux aussi existé. » Message que l'on ne souhaite pas prémonitoire.

Jean-Marie Klinka

Post scriptum : Auguste Mudry vient de fêter ses 87 ans le 17 Juillet. D'Espagne, où se sont déroulés les championnats du monde de voltige, l'Équipe de France avec ses CAP 232 lui a rapporté : 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze. Joli cadeau d'anniversaire.